A TRAVERS LE MONDE

A MADAGASCAR

La production du graphite

Le graphite continue à être le plus important des produits extraits du sol de la Colonie. La production de 1925 a été sensiblement la même que celle de 1924. Les hauts cours pratiqués ont permis à beaucoup d'exploitations de reprendre le travail en 1925 certaines, même très éloignées de centres munis de communications rapides, ont pu s'organiser et travailler dans des conditions avantageuses. Il semble donc que l'appoint fourni par la réouverture de ces chantiers et par l'organisation de nouveaux, aurait dû augmenter sensiblement la production totale de l'année. Des résultats enregistrés par le Service des Mines, il faut conclure que la production n'a diminué sur les chantiers qui n'ont pas interrompu le travail.

Encouragés par les prix de ventes élevés, quelques exploitants ont commencé à introduire sur leurs gisements des moyens mécaniques, destinés à suppléer à la main-d'œuvre défaillante et à intensifier la production. Les lenteurs inhérentes à ce pays entraîneront fatalement des retards considérables dans la marche normale et satisfaisante de ces installations ; mais, on peut déjà prévoir d'ici peu d'années, des résultats fort intéressants pour l'industrie du graphite. Déjà, les produits fabriqués dans l'île, ne rencontrent plus parmi les acheteurs d'Europe et d'Amérique cette prévention qui a pesé lourdement pendant longtemps sur le graphite de Madagascar. Les efforts déployés dans le but d'améliorer la qualité de ces produits, ont abouti à la présentation de graphites sur lesquels les critiques ne peuvent plus avoir de prises.

Le tabac de la Grande-Ile

L'Administration s'efforce, à Madagascar, de développer les cultures de tabacs et d'améliorer celles qui existent déjà. La Régie française a délégué à des Agents techniques le soin d'acheter les meilleurs produits et de les expédier sur la Métropole, ou fils sont soumis à divers essais. Ces agents constituent une Mission spéciale qui opère dans cinq régions favorables à la culture du tabac. Dans chacune de ces régions, des expériences sont faites afin de réserver à chaque

LA DERNIÈRE PHOTO DE L'EX-KRONPRINZ

On voit ici à droite le « boucher de Verdun » villégiaturant agréablement en compagnie d'un ami dans une de ses propriétés

sol et à chaque climat les qualités qui lui conviennent le mieux.

En 1924, il a été acheté pour la Régie française 31 tonnes de tabacs malgaches ; en 1922, 362 tonnes ; en 1924, 417 tonnes ; en 1926, 575 tonnes. Le prix d'achat étant d'environ 3.000 fr. la tonne, la Colonie a bénéficié de ce fait l'année dernière d'une recette brute de 1 million 725.000 francs, indépendamment du rendement des ventes au Commerce local.

Le tabac le plus couramment expédié en France est un « Maryland » sélectionné. Actuellement, la Grande Ile produit environ un tiers du tabac d'origine indigène et deux tiers de tabacs « Maryland ».

:: EN AFRIQUE ::

Le Protocole au Pays Mossi

Au moment où le Président de la République vient de rendre visite aux souverains britanniques, il n'est pas sans saveur de rappeler les règles protocolaires usitées chez certains petits potentats de l'Afrique, et il convient de féliciter l'entourage de M. Gaston Doumergue, de ne pas être soumis à des coutumes bizarres semblables, par exemple, à celles appliquées au Soudan, dans le pays Mossi.

Le souverain de ce pays ou « Naba » passe ses journées assi sur une natte et entouré de ses principaux dignitaires. Il a en permanence, à sa droite, et prosterné devant lui, un esclave qui lui présente une petite calebasse de dolo, recouverte d'un couvercle en vannerie. Lorsque le roi veut boire, il touche du doigt l'échanson qui, après avoir bu quelques gorgées, lui offre la calebasse. Pendant que le naba se rafraîchit, tous les assistants claquent des doigts en tenant la main près de la terre. Le même cérémonial se répète lorsque le maître daigne éternuer, tousser ou cracher.

Les gens se présentent devant le roitelet et le salue suivant un cérémonial spécial. Arrivés en rampant à quelques pas de l'endroit où trône le naba, les Mossi, têtes découvertes, se jettent face contre terre et frappent trois fois le sol des deux coudes, l'avant-bras vertical et l'index ouvert. Puis ils se frottent lentement les mains en faisant le mouvement d'une personne qui écrase de la pommade, ils frappent encore trois fois la terre avec leurs coudes et restent dans cette position jusqu'à ce qu'on les renvoie.

Tout le monde salue le naba de la même façon, même son propre frère. Toutefois, les musulmans influents sont seuls dispensés de ces génuflexions. Ils s'approchent très lentement de la royale personne et sont tenus quittes de toute cérémonie en récitant une prière pour la santé du potentat.

:: :: EN CHINE :: ::

L'oiseau "qui fuit les arbres"

Parmi les volatiles bizarres de la Chine, il faut placer au premier rang le Tou-Chéou-Ky (poule qui vomit des flocons de soie), originaire des montagnes du Sé-Tchouen et assez abondant dans les provinces de Houpé, Tokin et Kouangtong, où il est aussi apprécié pour sa chair que pour son plumage. Les personnages opulents en conservent toujours dans des volières comme des objets rares et curieux.

La taille de ce gallinacé ne dépasse pas celle de la poule domestique. Sa robe est éclatante et des couleurs les plus variées ; la tête, d'un noir de jais, est couronnée d'une crête jaune d'or, l'œil est bleu, le cou bleu de ciel, le poitrail couleur de feu, le dos et le ventre rougeâtres et tachetés de blanc, ce qui lui a d'ailleurs valu son nom.

Pendant l'été, plusieurs fois par jour, le mâle paon faisant la roue, il étale la magnificence de son plumage ; il se gonfle et marche lèrement par petits mouvements saccadés, en faisant entendre un son rauque.

Puis soudain, il sort de sa gorge une membrane longue d'environ 30 centimètres, d'un bleu délicieux moucheté de taches de feu au milieu, en même temps que sur sa tête apparaissent deux espèces de petites cornes. Ce ravissant spectacle dure environ un quart d'heure et se termine par un glousement moqueur qui semble annoncer que les plus belles choses ne durent qu'un moment.

Le « Tou-Chéou-Ky » n'est pas seulement une des beautés de la nature par la merveille de sa robe, mais, aux dires des naturalistes asiatiques, il possède les vertus domestiques les plus appréciées dans la Chine : « Les petits, dit-on, ont soin de leurs parents lorsque l'âge ou la maladie les empêchent de pourvoir à leur nourriture. » Ces soins affectueux ont valu à l'oiseau le surnom de « Hiao-Ky » (oiseau de la piété familiale), on l'appelle aussi « Pychou-Ky » (oiseau qui fuit les arbres), parce qu'il préfère les rochers aux taillis ou aux bois.

Sa chair est excellente, très savoureuse, d'un goût très fin, plus délicat encore que celle du faisan. Elle a, de plus, suivant les Chinois, le privilège de « donner de l'intelligence à ceux qui l'absorbent ».

LA JOURNÉE SPORTIVE

CYCLISME

Le Challenge Sigrand

La grande épreuve cycliste régionale est maintenant réglée dans tous ses détails. M. Gaston François SIGRAND, Président d'honneur du Ski Club Olympique et Président de l'Olympique de Paris, après avoir contribué à la fondation du Grand Club Cycliste parisien, le Sporting Club de Vaugirard est un mécène qui s'est fait apprécier par la création du Stade Bergère à Paris.

Versé dans tous les sports, gagnant de nombreuses courses de canot automobile, il aait, avec à propos, encourager le cyclisme dans le Nord.

Le superbe challenge, d'une valeur de 5.000 francs sera mis à nouveau, en compétition entre tous les clubs régionaux. Nul doute que la lutte soit chaude pour l'attribution de cet objet d'art.

DES PRIMES SPÉCIALES. — Nous avons indiqué précédemment les nombreux prix affectés au classement général et aux coureurs des 3e, 4e catégories et débutants.

Ajoutons aujourd'hui que grâce à M. Defrasse, Directeur général des Maisons SIGRAND, de nombreuses primes de passage seront encore affectées.

Au 1er coureur arrivant en haut du Mont Cassel à l'aller : 75 fr. ; au 2e 50 fr. ; au 3e, 25 fr.

Au 1er coureur arrivant en haut du Mont Cassel au retour : 100 fr. ; au 2e, 50 fr. ; au 3e, 25 fr.

Et la liste paraît-il, n'est pas close.

Les engagements sont reçus au bureau touristique du Syndicat d'Initiative les « Amis de Lille », Hall d'arrivée des voyageurs, Gare de Lille.

Une victoire des cycles Walter avec Georges Daix à Beuvry

Sur un parcours de 70 kilomètres, le Cyclo Club Beuvrygeois a organisé le 1er Mai, une épreuve qui obtint un grand succès. Elle fut âprement disputée, et malgré le vent violent, le parcours fut effectué en 2 h. 10, Georges Daix, **sur cycle WALTOR**, enleva la première place devant Hazebrouck Camille, à deux longueurs ; 3e Ducamp Joseph, à deux longueurs ; 4e Dieval ; 5e Leleu, etc...

A noter la disqualification de Deconninck Henri, licencié du département du Nord, et qui, par surcroît, donna de faux renseignements Aux organisateurs.

AU VÉLODROME DES ROSATI À ARRAS

Le Championnat de Vitesse du Pas-de-Calais

La Roue d'Or d'Arras derrière grosses motos

Nous avons annoncé que la prochaine réunion, organisée par l'Arras-Olympique, sur son magnifique Parc des Sports aurait lieu le dimanche 22 mai.

A cette occasion, notre grand club local mettra en compétition deux épreuves de première importance. Seront mises en compétition : le Championnat de vitesse du Pas-de-Calais, pour lequel les engagements gratuits doivent être remis par écrit au Vélodrome pour le vendredi 20 mai, à 19 heures au plus tard, et qui mettra aux prises les meilleurs indépendants et amateurs du Pas-de-Calais.

En second lieu, la classique Roue d'Or d'Arras, qui se disputera pour la 4e année sur 80 kilomètres derrière grosses motocyclettes.

LE GRAND PRIX DE SERGEEM

Dimanche 22 mai, le Standard-Club Madeleinois organise son épreuve habituelle réservée aux 4e catégorie et débutants, sur le parcours La Madeleine-Onesnoy et retour, à couvrir trois fois, soit environ 60 km.

Plus de 800 francs de prix répartis comme suit : au 1er 100 fr., au 2e 75 fr., au 3e 50 fr., etc...

De plus, bon nombre primes spéciales réservées aux débutants, avec cumul au classement général, ont été prévues par les organisateurs. Nul doute que cette épreuve obtienne un gros succès et rappelons que les engagements (4 francs), sont reçus au siège du Standard, 30, rue du Quai, La Madeleine.

Les "Sports du Nord" paraîtra samedi 21 Mai

Nous recevons de la direction du journal « Les Sports du Nord », la note suivante :

Un grand nombre de lecteurs nous ont manifesté leur inquiétude quant à la publication de la manchette bleue.

Nous sommes heureux de leur confirmer qu'aucune interruption ne viendra contrarier la marche ascendante du grand hebdomadaire sportif.

Malgré le sinistre qui a ravagé nos bureaux ainsi que l'immeuble de notre confrère le « Réveil du Nord », nous avons travaillé d'arrache-pied pour que nos nombreux lecteurs ne soient pas privés de leur favori.

Donc, comme par le passé « Les Sports du Nord » paraîtra Samedi 21 Mai avec ses illustrations et ses informations aussi complètes que de coutume.

FOOTBALL-ASSOCIATION

CHEZ LES ARBITRES DISTRICT TORRIEN

Réunion mensuelle Jeudi 19 Mai, à 19 heures, Café Delvoye, à Tourcoing.

LE DERBY LILLOIS

Sporting Club Fives contre Olympique Lillois

Dimanche prochain, à 15 h. 30 aura lieu un match d'un curieux intérêt. On sait avec quelle vigueur, les sympathiques dirigeants du Sporting-Club Fivois ont guidé leur Onze premier, en vue de lui faire gravir à nouveau, les marches de la Division d'Honneur série A. Il y est arrivé par une lutte sévère contre des adversaires de valeur, contre Lourches, Pérenchies et surtout le Football Club de Roubaix.

En Belgique, là où il se trouva deux équipes de la même Division d'Honneur, le Derby fait toujours sensation.

Dirigeants Lillois et Fivois ont cru devoir faire disputer ce Derby avant la lettre, en fin de saison, et nul doute que cette initiative ne soit appréciée par la public habitué aux beaux matches des terrains de l'Avenue de Dunkerque et du Sporting Club Fivois.

UN GRAND MATCH

Les « Lions des Flandres » contre Entente Bruges-Gand

Annonçons une bonne nouvelle aux amateurs de fortes émotions sportives. Au profit du fond Van Coille, le regretté International Belge, décédé accidentellement les trois Clubs Doyens de Lille, Roubaix, Tourcoing ont décidé de reformer l'Équipe tamense des « Lions des Flandres ».

Un match sera organisé, dont les adversaires ne seront autres que l'Entente des Flandres, c'est-à-dire une Coalition Bruges-Gand.

Nous reviendrons plus longuement demain sur ce match, qui s'annonce comme devant obtenir un très grand succès.

LE QUATRIÈME CRITERIUM CYCLISTE INTERNATIONAL DU "RÉVEIL DU NORD"

ORGANISÉ SOUS LES RÉGLEMENTS DE L'U. V. F.

230 Kilomètres — 10.000 fr. de PRIX — DIMANCHE 22 MAI

CE SOIR, À MINUIT, CLOTURE DES ENGAGEMENTS

C'est ce soir à minuit que la liste des engagements sera close.

La grande classe des engagés à ce jour nous promet une lutte sévère pour dimanche, et tous ont l'espoir de figurer honorablement au palmarès de notre belle épreuve appelée comme les précédentes à obtenir un immense succès.

Nous continuons à donner ci-dessous une nouvelle série d'engagés dans notre course :

Jean Preuss, de Vieux-Condé, sur « La Française, disputera l'épreuve avec le N. 51 et sera dangereux pour les meilleurs. Six hommes du club cher à Beruyier le suivent et dans l'ordre, nous notons : Verraemer Maurice de Roubaix, sur « La Française » N. 52 ; Alidor Sinnaeve, de Roncq, N. 53 ; Sanctorum Georges, de Roubaix, N. 54 ; Vanderaspaille Louis, du team « Byssel », N. 55, tous sont de taille à causer des surprises et sans accidents, peuvent fournir le vainqueur.

Le vétéran Deymuliez, d'Hem, sera des nôtres avec le N. 57, tandis que le Perisien Joseph Mauclair, qui en ce moment « tourne rond », prend le N. 58 ; Arthur Chorbout, N. 59 ; D'Halluin, du V.C.T., défendra les couleurs de Peugeot ; Flinois Alexandre, de Carvin, avec le N. 60 fera son possible pour se bien classer dans notre épreuve ; Alphonse Clais de Fouquières, prend le N. 61 et pilotera une bicyclette « Automoto » ; Louis Philippe, de Marpent, est le fils de la liste et sera à surveiller. Le Vélo Club Armentiérois s'est fait représenter par Denys Vincent N. 63 ; Snoeck Théo, N. 64 ; Budent Eugène N. 65, tous trois sur cycle « Waltor ». LA courageux Gustave Vampouck, N. 66 et Julien Pouquerel, N. 67, qui semble en belle forme cette année, piloteront tous deux une bicyclette « Sportman » et représenteront en même temps l'Amicale des Arts de Roubaix.

Vanhée Maurice, du V.C.T. est des nôtres également, avec le N. 68 ; Maurice Sonnaert, du Racing Club Lillois, défendra les chances de « Dulcor », suivi d'un jeune du Vélo Club Lillois, Maximilien Brauwers, sera de la partie avec le N. 70.

Nous continuerons demain, à passer en revue la suite des engagés.

En outre des magnifiques prix qui récompenseront les concurrents de notre épreuve du généreux donateurs nous ont fait parvenir les primes suivantes :

15 francs au 1er lillois et 15 francs au 2e lillois, classés à l'arrivée, offerts par M. Goutry, cafetier, 175 rue de Paris.

Un litre de Porta rouge d'origine au 1er régional classé et un litre de Porta blanc au 2e, offerts par M. Henri Villeval, cafetier, 172, rue de Paris.

En autre ces deux coureurs pourront déguster gratuitement de la bière Champigneulles.

Une plaque d'identité gravée aux deux premiers plus jeunes coureurs classés offerts par M. Léonard Massenhove, fabricant, 51, rue Gustave-Delory, Lille.

Une prime de 10 fr. au 1er indépendant et une de 10 fr. au 1er débutant, chaussant les souliers l'Ao Shampion, offert par l'agent général M. Champion, 71, rue des Sarrazins, Lille.

LES VOITURES AUTOMOBILES

Nous rappelons aux constructeurs et dirigeants de club, que nous n'acceptons au départ que 20 voitures automobiles, qui prendront à bord un commissaire de course.

L'heure actuelle sont inscrites les voitures suivantes :

Voiture de M. Prosper Rau, constructeur des cycles « **WALTOR** ».

Voiture de M. Deryck, président du Vélo Club Mouscronnais.

Voiture de M. Cordonnier, constructeur des cycles « **RYSSEL** ».

Voiture de M. Laurent-Goubert de l'Olympique du Bassin de la Sambre.

LE CONCERT EST SUPPRIMÉ

Malgré les malheurs qui accablent notre Maison, le Critérium se déroulera avec toute l'ampleur sportive désirable.

Toutefois le deuil cruel qui vient de frapper notre directeur, M. Eugène Guillaume, et qui affecte tout le personnel du « Réveil » en raison de l'ardente sympathie réciproque, nous fait un devoir de supprimer le joli concert prévu à l'arrivée de notre grande épreuve cycliste.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Je soussigné (nom et prénoms) .....

né le (date de naissance) .....

à (ville) ....., domicilié actuellement

à (ville) ....., rue ....., n° ....

département .....

Après avoir pris connaissance des règlements du Critérium Cycliste International du Nord, que j'approuve dans son entier, déclare m'engager en qualité de ..... (classe et catégorie).

Numéro de la licence ..... Nom du Club .....

Indiquer la marque de bicyclette .....

de pneumatique .....

Je joins la somme de trois francs, montant de mon droit d'engagement.

(A REMPLIR LE CAS ÉCHÉANT) par les juniors.

J'autorise mon fils, le coureur .....

à prendre part au Critérium Cycliste du Nord et déclare dégager les organisateurs de toute responsabilité, comme il est dit au présent règlement, que j'approuve en son entier.

Date et signature

COURSE A PIED

A L'A.E. DES P.T.T. DE LILLE

Jeudi 19 Mai de 18 h. 30 à 19 h. 30, réunion chez Ravez, de la Section d'Athlétisme. Ordre du jour : l'entraînement au Satdé Militaire. Présence indispensable de tous les camarades libres.

HIPPISME

Courses de Tourcoing

JOURNÉE DU SAMEDI 21 MAI, A 2 H. 30

ENGAGEMENTS

1re COURSE. — Prix de la Société de Sport de France. — Course plate, mixte, Hacks et Hunters, Gentlemen-Riders. 2e catégorie. 2.000 mètres.

Atout Cœur à A. Bazon ; Bécassine III, à Ferd. Béghin ; Mithra, à Fr. de Brignac ; Neilston, à Alex. Cauliez ; Vauquois III, à Henry Duron ; Faribole II, Bombardo III, Sweetness, à Paul Delaboutre ; Halebardero, à Myran Khanyan ; Ambassadeur, Dorlon II, à Roger Girche ; Cosaque IV, à J. Ginzbourg ; Ruysdael, à Robert Heuzey ; La Fontaine, à Georges Heuzey ; Valeureux, à Jean Mezinger ; Briarre II, Sorella II, à Math. Pantall ; Ta Bouche, Sapo Volante, à Ernest Romot ; Alerta, à André Vicart ; Morning Light à Gust. Wattinne.

2e COURSE. — Prix du Plateau de Gravelle. — 2e Prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang ; au trot attelé. 2.900 mètres.

Belle Rose III, à M. Bulteau ; Bonne Poire II, à P. Dassonville ; Berlingot Nantais, à A. Serrurier ; Amazone B. à Th. Vanlandeghem ; Ugolin, à Victor Lietaer ; Uria, à Crombet, père ; Ursuline, à J. Vercruysse ; Violette VI, à Maur. Clincke ; Ténébreuse à Louis Kint ; Velours, à Edm. Messéan ; Une France, à P. Vallois ; Comédie, à J. Seurinck.

3e COURSE. — Prix des Fauvettes. — Steeple-Chase Militaire. 2e série. 3.500 mètres.

Ganelon, à Lérikion ; Ance, à A. Bazon ; Guiguite, à Cavallié ; Cycle, à de Courson ; Mobilisation, à Darche ; Nida, à Dorange ; Scarlet-Pimpernel à Joilbois ; Fire Water, à de Montjamont ; Nelly, à de Saint-Quentin ; Rolly-Molière, à Tisné ; Fauville, à de Bataille ; Commandeur II, à Guénault ; Fismes IV, à Navarre ; Carmen X, à de la Roche ; Follosus, à Vatin-Pérignon ; Samaritaine II, à de Kersvadoné ; Clairon, Régent II, à Canioni ; Ustico à de Pracomtal ; Utilité II, à Widolin.

4e COURSE. — Prix de la Bourse. — Au trot monté. 2.600 mètres.

A Dada, à G. Bourgois ; Aladin, à Paul Jadoul ; Azur II, à Louis Kint ; Bricoleuse, Caroniloux, à P. Dassonville ; Reine des Prés, à Jules Mandron ; Solange, à E. Tabary ; Berlingot Nantais, à A. Serrurier ; Uranus, à Edm. Delolder ; Ursuline, à Debritte II, à Brillante, à Cuelot ; Bécassine à M. Vandepotte ; Amour Propre, à Edm. Messéan ; Au But, à Mlle Falise ; Cerf Volant III, à Dalant ; Astre II, à Vanaudenaerde ; Albbea II, à Maur. T'Jolle ; Bornéo, à A. Bassenour ; Turlurette, à R. de Keyser.

5e COURSE. — Course de Haies de la Société Sportive d'Encouragement et de la Société des Courses. 1re série. 3.100 mètres.

Sultan, à Paul Raviart ; Marguerite, à Math. Pantall ; Stella Geal à Stéphane Boulez ; Prince Mathieu, à André Ferry ; Wagram, Anis II, à Alien Loebl ; Anacréon, à Cte R. de Beauregard ; Le Gouverneur, à M. G. Biron ; Pégase VII, à André Vicart ; Sweetness, à Paul Delaboutre ; Vauquois III, à Henry Duron ; Giverville, à Prince Ch. de la Tour d'Auvergne ; La Piquette, id. ; Right Royal, à Jean Stern ; Alerta, à André Vicart ; Cendrillon II à Prince A. P. Wolkonsky ; Ploumanach, à G. Beauvois.

6e COURSE. — Prix des Nations. — International, au trot monté. 2.550 mètres.

Réveuse II, à Th. Depreyter ; Souverain, à Marcel Bonfils ; Saphyr, à M. Bulteau ; Sidi-bel-Abbes, aux Haras de Sainte-Croix ; Titan, à Panis Jadoul ; Valeur, Arbalète, à P. Dassonville ; Uria, à Crombet, père ; Banco, à A. Demarcq ; Marie Benton à P. Jadoul ; Rully, à Albert Roelens ; Great Frico, à Arth. Sneck ; Vincelles, à Em. Marmousez ; Pont du Diable, à Arth. D'Haene ; Violette VI, à Maur. Clincke ; Toinette, à O. Gyselinck ; Toréador, à V. Devresse.

JOURNÉE DU DIMANCHE 22 MAI, A 2 H.

1re COURSE. — Prix d'Auteuil. — 3e prix de la Société des Steeple-Chases de France, Steeple-Chase, handicap. 3.500 mètres.

Le Mont Escat, à Pierre Lainé ; St-Sylvestre II, à Stéphane Boulez ; Wagram, à Allen Loebl ; Le Gouverneur à M. G. Biron ; Giverville, à Prince Ch. de la Tour d'Auvergne ; Morgay, à Cte L. d'Orsetti ; La Faribole II, à Math. Pantall ; Anacréon, à Cte R. de oBauregard ; Sweetness, à Paul Delahoutre ; Vauquois III, à Henry Duron ; Alerta, à André Vicart ; Cendrillon II, à Prince A. P. Wolkonsky ; Envol à Gust. Wattinne ; La Piquette, à Prince de la Tour d'Auvergne ; Ploumanach, à G. Beauvois.

2e COURSE. — Prix de la Prévoyance, au trot Attelé, mixte 2.900 mètres.

Belle Rose III, à M. Bulleau ; Allegro, à O. Gyselinck ; Bonne Poire II à P. Dassonville ; Bouvières, à O. Derossy ; Amazone B. à Th. Vanlandeghemp ; Reine des Prés, à Jules Mandron ; Black, à Mme Botson ; Turlurette, à R. de Keyser ; Altesse III, à Ch. Cardon ; Bolena II, à Van Ootghem ; Violette VI, à Maur. Clincke ; Au But à Mlle Falise ; Comédie, à J. Seurinck.

3e COURSE. — Prix du Commandant Louis Gossut, Steeple-chase militaire, 1re série. 4.000 mètres.

Le Permissionnaire, à Perret ; Benolle, à Danphinot ; Combo, à Jean de Fraguier ; Pretty Prue, à Debrebe ; Kenny, à A. Bazon ; Serpette III, à Glavleux ; Jean Valran à Jeanneréd ; Samaritaine II, à de Kervasdoné ; Halm, à Michel ; Roche à Bayard, à de Seynes-Larienque ; Quarantaine VIII, à Fabe ; Marceau IX, à Lérédon.

4e COURSE. — Prix du Conseil Général et du Conseil Municipal, au trot monté. 2.575 mètres.

Agamennon, à Déprez ; Belle Fille, à P. Dassonville ; A la Gare, à P. Dassonville ; Azur II, à Louis Kint ; Quêteur II, à Banri Bais ; Télégramme à E. Tabary ; Vativa, à A. Demarcq ; Brillante II, à Carlier ; As d'Orange, à A. Labelette ; Ursuline, à J. Vercruysse ; Rifleman, à L. Delnorte ; Sautillant, à Vanhauwaert ; Vanoette, à L. Tribouillet.

5e COURSE. — Prix des Lauriers, Steeple-chase Gentlemen-Riders. 2.800 mètres.

Montmorency II, à Math. Pantall ; Atout Cœur, à A. Bazon ; La Faribole II, à Math. Pantall ; Idrumo A B. de Seynes Larienque ; Sweetness, à Paul Delaboutre ; Vauquois III, à Henry Duron ; Jactance, à Patrice Maillard ; Tourmalet, à Cte G. de Pracomtal ; Dorlan II, à Roger Girche ; La Piquette, à Prince Ch. de la Tour d'Auvergne ; Neeso à Pierre Debreise ; Morgny, à Cte L. d'Orsetti ; Cendrillon II, à P. A. P. Wolkousky ; Alerte, Pégase VII, à André Vicart.

6e COURSE. — Prix de l'Endurance. — International au trot attelé. 3.750 mètres

Réveuse II à Th. Depreyter ; Souverain, à Marcel Bonfils ; Esther Le à Michel Verheust ; Sidi-bel-Abbès, à Haras de Sainte-Croix ; Vardar II, à Paul Jadoul ; Mary Artell, à Charles Martens ; Arbalète, à P. Dassonville ; Uria, à Crombet, père ; Ugo, à Saintagne ; Vincelles, à Em. Marmousez ; Sibérien, à P. Petresgeale, père ; Trouélière à J. Vallois ; Toréador, à V. Devresse ; Servos, à A. Vandecasteele ; Violette VI, à Maur. Clincke ; Quartier Maître, à Secq.

COURSES A LE TREMBLAY

1re COURSE. — 1. Lonton II, Bartalki, g. 133.50 ; p. 38.50. — 2. Comelinos, Lister, p. 46.50. — 3. Coublen, Semblat, p. 21.00

2e COURSE — 1. Dona Juana, Torterolo, g. 137.50 ; p. 47.00. — 2. Valle heureuse, Luquet, p. 33.00. — 3. Antilope IV, Beller, p. 123.50

3e COURSE — 1. Pédant, Kœgh, g. 241.00 ; p. 61.00. — 2. Punh, Semblat, p. 25.50. — 3. Titan, Lister, p. 23.00

4e COURSE — 1. Le Ravisseur, Jennings, g. 87.00 ; p. 17.50. — 2. Algrefin, Semblat, p. 12.00. — 3. Le Torll, Allemand, p. 17.50.

5e COURSE. — 1. Sac à Papier, Kœgh, g. 25.50 ; p. 20.50. — 2. Bargamin, Esling, p. 23.50.

6e COURSE — 1. Polus, Béculristain, g. 89.50 ; p. 23.00. — 2. Josette Diez, p. 26.50. — 3. Firts Edition, Gardner p. 14.00.

RÉCOMPENSES POUR ACTES DE COURAGE

Les récompenses suivantes pour actes de courage ont été attribuées.

Médaille d'argent de 2e classe : M. Chigar, ouvreur à **Valenciennes**.

Médailles de bronze : MM. Lebecque, 7 à **Lille** ; Blondel, caporal au corps des sapeurs-pompiers de **Lille** ; Briche, homme d'équipe à la Compagnie des Chemins de fer du Nord, à **Baurbourg** ; Deconynk, employé au bureau au Centre spécial de Réforme de **Lille** ; Crépin, clairon au corps des sapeurs-pompiers de **Leurches**.

Mentions honorables : MM. Defay, caporal au corps des sapeurs-pompiers de **Lille** ; Meschit, ouvrier de filature, demeurant à **Beaubecque**.

Lettres de félicitations : MM. Goy, facteur mixte à la Compagnie des Chemins de fer du Nord, gare de **Mantigny-en-Ostrevent** ; Brouart, garde-champêtre à **Wattignies** ; Bisiaux, mineur à **Haulchin** ; Delannay, mineur à **Haulchin**.

LOCATION GRATUITE DES PLACES DANS LES TRAINS POUR LES MUTILÉS

L'Office National des Mutilés et Réformés de la Guerre a fait connaître aux Comités Départementaux que le Comité de Direction des grands réseaux de chemins de fer français n'a bien voulu accepter d'instituer un régime spécial en faveur de certaines catégories de pensionnés afin de leur faciliter la **location des places** dans les trains.

Il a été décidé, à ce sujet, que le bénéfice de la location gratuite serait consenti dans les gares où existe un service de garde-places, aux porteurs de cartes d'invalidité en mesure de justifier qu'ils sont atteints d'infirmités **rendant la station debout pénible**.

Les **amputés des membres inférieurs** n'auront aucune formalité à remplir, la mutilation est, dans ce cas, facile à contrôler. Sur simple déclaration de leur part, les pensionnés amputés de cuisse ou jambe pourront obtenir l'exonération du droit prévu pour la réserve des places.

En ce qui concerne les autres invalides de guerre pour lesquels **la station debout est effectivement pénible**, tels que les trépanés, ankylosés des membres inférieurs, éventrés, ils ne pourront réclamer le bénéfice de l'exonération du droit prévu pour la réserve des places, que si leur carte d'invalidité est, au préalable, revêtue d'une mention spéciale apposée par les soins du Comité départemental.

En conséquence, les titulaires des cartes d'invalidité du Nord qui sont en mesure de bénéficier des dispositions énoncées ci-dessus, doivent adresser une demande, pour cet objet, au Comité Départemental, 18, rue Boïs-« d'Anglas, à Lille.

Toute demande doit être accompagnée de la carte d'invalidité et d'une copie certifiée conforme par le Maire ou le Commissaire de police de la notification de concession de pension et diagnostic complet, porté sur ladite notification ou sur le certificat modèle 10 — à la condition que ce certificat soit de date récente et qu'une décision ministérielle ne soit pas intervenue depuis lors — ou encore du diagnostic porté sur le carnet de soins médicaux gratuits. Dans ce dernier cas, il conviendrait d'indiquer la catégorie à laquelle appartient l'intéressé : liste permanente ou provisoire.

Il sera donné satisfaction dans le moindre délai, aux demandes justifiées, de manière à permettre aux postulants de n'être dessaisis de leur carte d'invalidité que pendant la période strictement indispensable pour l'examen des demandes et le travail nécessaire.

Les intéressés peuvent, d'autre part, demander au Comité départemental une notice dans laquelle ils trouveront toutes les précisions désirables.

LE HALAGE ÉLECTRIQUE

L'« Officiel » publie un arrêté aux termes duquel le contrôle des entreprises de halage et louage de bateaux par traction électrique sur les voies navigables, sera assuré, en ce qui concerne les installations électriques, tant intérieures qu'extérieures, par les services locaux du contrôle des distributions d'énergie électrique.

IMPRIMERIE COMMERCIALE

"LA PRESSE POPULAIRE"

186bis, Rue de Paris, 186bis

LILLE

IMPRIMÉS EN TOUS GENRES

CARTES DE VISITE ET DE COMMERCE, TÊTES DE LETTRES - FACTURES, MENUS - MEMORANDUMS, LETTRES DE MARIAGE, AVIS DE NAISSANCES - CONVOCATIONS, LETTRES MORTUAIRES, CATALOGUES - PRIX-COURANTS, BROCHURES - PÉRIODIQUES, PROSPECTUS - AFFICHES, ETC., ETC.

Atelier de Photogravure

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ PRIX TRES RÉDUITS

T. S. F.

LILLE P.T.T. — Aujourd'hui, à 17 h. 30, la Station de Radiodiffusion du Nord, à Lille, diffusera la Conférence donnée dans la grande salle de l'Université de Lille, rue Auguste Angellier, par M. Edouard Belin, l'inventeur de la transmission des images à distance et de ses applications : la Téléphotographie et la Télévision.

RADIO-PARIS. 19. — 16 h. 30 : Musique. — 17 h. 30 : Concert, cours. — 18 h. 30 : Cours et heure classique : « Claudie et George Sand ». — 19 h. 30 : Informations colontales, comptabilité. — Prélude à l'après-midi d'un Faune ; Pavane pour une Infante défunte ; L'apprenti sorcier ; Orchestre : Mélodies ; Au cours des entr'actes, informations.

TOUR EIFFEL. — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. : 1. Le voyage en Chine, sélection ; 2. a) Les Dragons de Villars ; b) Griselidis ; 3. Scènes humoristiques : a) Coq et poules ; b) Au fond des bois ; c) Chatte et souris ; d) L'âne et l'anier ; e) Sérénade du lapin belliqueux ; La chansonnier-compositeur Léon Ratier, dans son répertoire ; Chant Birman, extrait de l'Amour masqué ; a) Véronique ; b) Les Noces de Jeannette ; Le compositeur aveugle René de Buxeuil dans ses œuvres ; La Périchole, sélection. — 21 h. 15 : Université populaire.

P.T.T. — 14 h. 30 : Symphonie en sol ; Aubade ; L'Africaine, sélection ; La fée aux sonnes ; Marche de bravoure. — 17 h. : Une heure de musique de chambre. — 20 h. 45 : Un quart d'heure juridique. — 21 h. : Quatrième symphonie en si bémol (Beethoven) ; Contes malgaches ; Chanson de papillon ; Chanson slave ; Chanson danoise ; Chérat et Fughetta ; Pastorale de Noël, etc.

PETIT PARISIEN. — 21 h. : Ouverture des Noces de Figaro ; Le joli mois de mai et Le voyageur ; Allegro du Concerto en ut mineur, piano et orchestre ; Courante gavotte, de la suite en ut ; Le roi des Aulnes ; Finale de la symphonie en mi bémol.

LONDRES ET DAVENTRY. — 13 h. : Gramophone. — 15 h. : Relais de Westminster. — 16 h. : Musique. — 17 h. 15 : Solos de violon. — 18 h. 30 : Danses. — 19 h. 15 : Intermeggo en mi-bémol, N. 1 et Rapsodie en sol mineur. — 19 h. 45 : The Lady of the Lake, adaptation résumée du poème de Sir Walter Scott. — 21 h. : Leslieu lace, marche ; La Sérénade du policeman, opéra en un acte ; Coale de fées ; Suzanne aux yeux noirs, une scène ; Les Sirènes de Southend, danse caractéristique ; La diègne, deux chansons ; Varanstasena, suite. — 22 h. 30 : Musique de danse.

BRUXELLES. — 20 h. : 1. Maritana, ouverture ; 2. Intermezzo de Cavalleria Rusticana ; 3. Mélodie ; 4. Souvenir du Rigi ; 5. Scènes norvégiennes ; a) Duo des Montagnes ; b) Danse de paysan, etc.

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales, 17. — **Cours moyens. — Viandes.** — Bœufs derrière 1re qualité 13.50 ; devant 2e qualité 6 fr. ; bavette 7.50 ; moutons carrés parés 27 fr. ; épaule 1re qualité 13 fr. ; 2e qualité 11 fr. ; veaux, pans et cuisseaux 14 fr.

Beurre. — Centrifuge Normandie 17.80 ; Bretagne 17.50 ; Charente et Poitou 18 fr. ; Touraine 17.80 ; marchands Normands 17 fr. ; Bretagne 16.70 divers 15.50.

Œufs. — Picardie 600 fr. le mille ; Normandie extra 580 fr. ; Brie et Beauce 550 fr. ; Bretagne choix 470 fr. ; Touraine choix 570 fr. ; Poitou 570 fr. ; Auvergne 510 fr. ; Midi 520 fr.

Volailles. — Lapins dit Gâtinais 11.75 ; autres catégories 11.25 ; lapins vivants 9.25 ; pigeons 10 fr. ; petits 5.50 ; poulets de Bresse 32.25 ; poulets du Gâtinais 27 fr. ; pintades 20 fr.

Fromages. — Brie laitiers moyen moule 65 à 110 fr. ; petit moule 30 à 50 fr. la douzaine ; camembert normands 130 à 225